



Secteur d'intervention



Nous contacter

EMAS

1b rue de l'origin

62000 ARRAS

Tel : 06.26.54.71.57

Mail : [emas.artoisternois@pep62.fr](mailto:emas.artoisternois@pep62.fr)



EMAS Artois-Ternois

Equipe Mobile

d'Appui

médico-social

à la

Scolarisation



## Qu'est-ce que l'EMAS ?

Une équipe mobile pluridisciplinaire du secteur du médico-social qui apporte un appui à la communauté éducative des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et second degré, publics ou privés sous contrat de l'éducation nationale et enseignement agricole.

## Quand solliciter l'EMAS :

Dès que la scolarisation d'un élève à besoins éducatifs particuliers pose des difficultés pour la communauté éducative, l'EMAS peut intervenir pour analyser la situation et favoriser la mise en œuvre de gestes, postures et outils adaptés.

L'EMAS peut intervenir avec ou sans notification MDPH qu'il y ait un suivi extérieur ou non.

## Composition de l'équipe

L'EMAS est constituée d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement :

- Direction;
- Psychologue;
- Éducateur spécialisé.

## Comment solliciter l'EMAS :

- Compléter la fiche saisine disponible sur demande ou sur le site ARRAS ASH
- Faire signer la fiche saisine par le chef d'établissement ou le directeur
- Prévenir l'IEN de circonscription pour information
- Transmettre la fiche saisine par mail à l'EMAS ([emas.artoisternois@pep62.fr](mailto:emas.artoisternois@pep62.fr)),
- Envoi d'un accusé de réception par l'EMAS

## Missions de l'EMAS :

> Animer ou co-animer des actions de sensibilisation et d'informations auprès de la communauté éducative

> Apporter un appui et des conseils à la communauté éducative dans la gestion de situations complexes

> Accompagner les équipes dans l'orientation et la mise en lien avec les dispositifs ou établissements de droit commun, sanitaires ou médico-sociaux

> Intervenir, ponctuellement et temporairement par des actions directes auprès des élèves notamment pour prévenir les risques de rupture de parcours

> Coordonner les acteurs du territoire

